Reçu en préfecture le 12/11/2025

Programme d'actions de la Charte de Développement Agricole de la Commune Saint-Louis - 2025

					201010hbomom4.3.10010 mo					
n°	Actions	Objectifs	Pilote	Partenaires	Mise en œuvre	Moyens nécessaires (humains, matériels)	Coût	Modalités de financement	Calendrier	Indicateurs de résultat
A	Valorisation du Foncier Agricole pou	ur bâtir une nouvelle d	ynamio	ue						
A. 1	Accompagner la transmission et l'installation des			Commune Établissements scolaires dédiés (lycées agricoles et autres organismes de formation) Département SAFER France travail CRAJEPS CGSS CGSS Caisses de retraite Chambre des notaires	- Élaborer la stratégie de dynamisation de l'installation sur la commune à 6 ans - Assurer la mise en relation entre les agriculteurs cédants et les jeunes à l'installation - Avoir un mode de tutorat pour les candidats à l'installation sur l'exploitation - Accompagner les candidats à élaborer un projet à dimension économique et vivable - Effectuer un accompagnement technique et administratif lors de la phase d'installation - Abonder la base de données Installation / Transmission de la Chambre d'Agriculture - Mettre en place des réunions d'information collective pour les porteurs de projet intéressés par la transmission et l'installation - Rencontrer les repreneurs et ensuite ceux qui n'ont pas de reprise	- Équipe Chambre d'Agriculture (Département Installation/Transmission) - Intervention et participation des autres partenaires	- Financement dans le cadre du FEADER	FEADER, LEADER, PAI,		- note stratégique - Nombre de réunion d'information - Nombre de porteurs de projet accompagnés - Nombre de reprises réalisées et ha correspondant - Nombre d'agriculteurs sensibilisés - Nombre d'agriculteurs installés et ha correspondant
A.2	Valorisation du foncier et l'accessibilité des exploitations agricoles (modernisation et désenciavement)	- Améliorer l'accès aux exploitations agricoles et aux zones de production Faciliter le transport des produits agricoles et des matériaux nécessaires à l'exploitation Réduire les coûts logistiques pour les agriculteurs en améliorant les conditions de circulation Accroître la sécurité des déplacements sur les routes agricoles Préserver l'environnement en améliorant le drainage et en réduisant l'érosion des sols Remettre en exploitation des terres enclavées		- Département - Chambre - SAFER,	- Faire un recensement des exploitations et parcelles enclavées - Faire un état des lieux des voiries agricoles (fonctionnelles, dégradées, etc.) - Sensibiliser les agriculteurs et propriétaires concernés sur les travaux à mener, et statuts des voiries (communales, privées,) - Demande de financement auprès du FEADER - Mettre en oeuvre les travaux de création et de modernisation des voiries agricoles	équipe communale, prestataire des travaux publics,	Coût étude et travaux	FEADER Commune	durée de la charte (6 ans)	nombre d'agriculteurs et de propriétaires sensibilisés nombre de km modernisés surface remise en culture nombre d'exploitations desservies
A.3	Encourager l'exploitation agroforestière de parcelles en friches en bordure de zonage agricole	valoriser les friches agricoles diversifier l'agriculture saint-louisienne limiter l'érosion lutter contres les EEE	SAFER	- ONF - Parc National de La Réunion - SAFER - Chambre d'Agriculture - Commune de Saint-Louis	 Identifier les friches pouvant être valorisées par l'agroforesterie Sensibiliser les agriculteurs et propriétaires sur l'agroforesterie Accompagner les agriculteurs vers les techniques de l'agroforesterie et dans leur démarche administrative 		Coût d'une prestation de conseil à déterminer appliquer à un nombre de réalisation par an / respect des cadres de financement public le cas échéant	Privé et/ou Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en vigueur	(6 ans)	Nombre d'ha mis en valeur par an Nombre de propriétaire / agriculteur concerné par an types de cultures
A.4		- Augmenter la surface agricole utile (SAU) - Valoriser les friches agricoles - Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs	SAFER	-Chambre d'Agriculture - Département - Commune - TEREOS - CTICS - Service de l'État	·	d'un véhicule, d'un téléphone portable et d'un ordinateur s'appuyant sur le savoir-faire et l'ingénierie SAFER - ou prestation externe + stratégie	Coût d'une prestation de conseil à déterminer appliquer à un nombre de réalisation par an / respect des cadres de financement public le cas échéant	Cofinancement fonds publics selon les	TI de 1 an renouvelable 3 fois sur la durée de la Charte	- 1 note d'analyse de la stratégie - Nombre de mis en valeur par an - Nombre de propriétaire / agriculteur touché - Une cartographie de l'état des friches par an - Nombre de concertation entre propriétaire et porteur de projet - Remise d'un point de situation au début, à mi et fin de parcours
A. 5	autour des zones urbaines en forte expansion	- protéger le foncier agricole - Améliorer la coexistence entre les zones urbanisées et agricoles avec des espaces tampon - Bâtir un véritable projet agricole (via la charte et le PAEN) en parallèle du projet urbain (PLU)		Chambre d'Agriculture, Département	- Lancement d'une étude dans le cadre de la révision du PLU potentiellement en lien avec le CAUE - Identification de zone de protection agricole forte dans le PLU - Poursuite du travail d'élaboration du PAEN en lien avec le Département (actuellement en phase 2 de la tranche ferme de l'étude d'opportunité, soit l'élaboration de propositions de périmètres et d'un pré-programme d'actions) - Dans les opérations d'aménagement intégration d'une zone de lisière afin de permettre une meilleure articulation entre l'urbain et l'agricole	Équipe communale	coût des intervenant de la commune	Commune	durée de la charte (6 ans)	 Prise en compte des enjeux dans le PLU Avancée du PAEN Rendu de l'étude sur la mise en œuvre des lisières
В	Développement d'une agriculture du	ırable								
	Renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs vers les pratiques agroécologiques et la diversification	- Développer les nouvelles techniques de production (agroécologie, agriculture biologique,) - Contribuer à la certification environnementale des exploitations - Développer l'offre de produits de proximité sur le territoire - Valoriser, certaines parcelles agricoles	Chambre d'Agriculture	- Commune - Département - CIVIS - SAFER - Office de l'eau - Association agriculteurs - IQUAE - CIRAD - Armefilhor - PNR - AFB	 Identifier et accompagner les agriculteurs souhaitant se lancer dans de nouvelles filières Proposer des formations adaptées aux enjeux environnementaux locaux (EEE, érosion, ressource en eau,) et aux opportunités de diversification. Intégrer un module spécifique à la gestion de l'eau et aux contraintes liées aux captages prioritaires dans les parcours d'accompagnement des agriculteurs. S'appuyer sur les résultats de la concertation menée par l'OLE et le plan d'actions établi pour les périmètres de protection afin d'adapter les conseils prodigués Structurer un accompagnement sur la fertilisation organique, sur la gestion raisonnée de l'eau d'irrigation En lien avec l'OLE, sensibiliser les agriculteurs aux prescriptions de l'arrêté préfectoral et promouvoir des pratiques compatibles avec la protection de la ressource (bio, réduction des intrants, gestion des effluents). 			Cofinancement fonds	(6 ans)	- Un plan de formation - Nombre de formation organisé - Nombre d'agriculteur formé - Nombre d'agriculteur suivis - Surface supplémentaire diversifiée - Un rapport d'étude de marché - Nombre d'agriculteurs dans le périmètre de protection de la ressource en eau informé des prescriptions spécifiques Pourcentage de surfaces agricoles engagées dans des démarches respectueuses des périmètres de captage.
B.2	Valoriser les pratiques agricoles locales	commune - Promouvoir les pratiques agricoles vertueuses (agroécologie, agriculture biologique,)	Chambre d'agriculture	Commune Région Département Agriculteurs	courts, etc.)	(Départements Production végétale et Production animale, service Communication) - Intervention et participation des autres partenaires		Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en vigueur	(6 ans)	Nombre d'agriculteurs sensibilisés/conseillés Nombre de formations réalisées et d'agriculteurs formés Projet initié Quantité de déchets agricoles non organiques collectés
В.3	Améliorer la prise en charge des déchets		d'agriculture		- Sensibiliser les agriculteurs aux possibilités de récupérations des déchets agricoles non-organiques (emballages, EPI, produits,) - Accompagner les agriculteurs dans la gestion et valorisation des déchets agricoles organiques (effluents d'élevage,) : formation, conseils, etc. - Accompagner l'initiation de projet de traitement de ces déchets (co-compostage,)	*- Équipe Chambre d'Agriculture (département environnement)	- Coût des animateurs intervenants de la CA		(6 ans)	Nombre d'agriculteurs sensibilisés/conseillés Nombre de formations réalisées et d'agriculteurs formés Projet initié Quantité de déchets agricoles non organiques collectés
B.4	Valoriser les productions agricoles Saint- Louisiennes et Rivièroises au sein du Projet Alimentaire Territorial (PAT)	- Renforcer la place de l'agriculture Saint- Louisienne dans l'alimentation des habitants - Disposer d'un PAT à Saint-Louis		Chambre d'Agriculture DAAF Département	 Répondre à l'appel à projet de PAT niveau 1 en s'appuyant sur le diagnostic agricole élaboré dans le cadre de la charte Intégrer les enjeux agricoles locaux au PAT 	Équipe communale	coût des intervenant de la commune	commune, AAP du Ministère de l'Agriculture		Labellisation niveau 1 du PAT

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

ID: 974-219740149-20251106-DCM154A_2025-DE

n°	Actions	Objectifs	Pilote	Partenaires	Mise en œuvre	Moyens nécessaires (humains, matériels)	Coût	Modalités de financement	Calendrier	Indicateurs de résultat
B.5	Accompagnement des agriculteurs dans leur recherche de main d'œuvre		Chambre d'agriculture		Renforcer l'accompagnement des agriculteurs dans le recrutement de la main d'œuvre Améliorer la médiatisation des différents sites en ligne, des dispositifs d'aide, Redynamiser le dispositif pour le travail collectif (groupements d'employeurs,) Valoriser les métiers agricoles ; Organiser des matinées de l'emploi dans le secteur Intégrer un volet « métiers agricoles » dans les formations agricole Faciliter l'accès à la formation pour les travailleurs Organiser des visites d'exploitations Solliciter la mobilisation du service municipal pour l'accompagnement et l'insertion des demandeurs d'emploi	Équipe Chambre d'Agriculture (Département Entreprise) Intervention et participation des autres partenaires	- Coût des animateurs intervenants de la CA	Privé et/ou Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en vigueur	(6 ans)	nombre d'évènements organisés nombre de demandeurs d'emploi accueillis sur ces évènements Nombre d'agriculteurs ayant participé aux événements organisés nombre d'offres publiés sur le site vert l'emploi à st-Louis nombre de visites du site vert l'emploi
C	Soutien à l'Agritourisme et à la com	mercialisation des pro	oductio	ns						
C.1	Développer la transformation de produits agricoles	transformation - Diversification nouvelle filière PAPAM	Saint-Louis / Chambre d'Agriculture	de St-Louis, CIVIS, DAAF, DEAL,	Etude de faisabilité technico/économique de l'unité de transformation collective (Définition du cahier des charges de l'unité, rentabilité, recherche du foncier adapté et du financement,) et proposition de différents scénarios en s'appuyant sur les expériences de projets similaire dans d'autres communes	- Équipe Chambre d'Agriculture (D3P) - Equipe mairie		Privé et/ou Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en vigueur	Étude : 2025/2026	Rapport d'étude rendu
C.2	Création d'une unité collective, partagée et polyvalente, dédiée à la transformation des produits agricoles		d'Agriculteurs		Selon les résultats de l'étude de faisabilité de la fiche action C.1 : - Construction / Aménagement de l'unité selon le scénario retenu - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le portage du projet	- Équipe Chambre d'Agriculture (Direction Prospective, Projets, Partenariats, Responsable de zone) - Intervention et participation des autres partenaires				Nombre de producteurs utilisateurs Tonnage de produits transformés par an Nombre de nouveaux produits valorisés Taux d'occupation de l'unité de ransformation
C.3	Développement d'un réseau d'agritourisme et promotion des terroirs saint-louisiens	Commercialiser les produits locaux Développement territorial Animer les territoires des Hauts et des écarts	Chambre d'agriculture	- Parc National de La Réunion - Associations touristiques et culturelles locales - Gîtes de France / Clévacances / Agritourisme Réunion - Association des Producteurs Fermiers du Grand Sud - Gal grand-Sud	avant d'un point de vue touristique.	- Équipe Chambre d'Agriculture (Département Production végétale et Cellule Agritourisme) Intervention et participation des autres partenaires		Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en	collectif: 2025 - Communication / circuits touristiques: 2026	Nombre d'agriculteurs intégrés au réseau Nombre de visiteurs par an Nombre d'événements et ateliers agrotouristiques organisés Niveau de satisfaction des visiteurs et des agriculteurs
C.4	Structuration d'un temps fort culturel autour de l'agriculture et d'évènements de proximité	Mettre en valeur l'agriculture et les agriculteurs Attirer des visiteurs Commercialiser des produits locaux à forte valeur ajoutée	Saint-Louis	- Commune de Saint-Louis - Région - Département - Office de Tourisme du Sud - Chambre d'agriculture - Associations culturelles - Artisans / commerçants locaux - Réseau d'agrotourisme / Gîtes ruraux**	 Renforcement des Ti marché passion dans les quartiers des Hauts par la présence des producteurs Renforcement de la fête de la canne avec la présence de l'ensemble des partenaires de la filière, des agriculteurs et artisans 	Directions tourisme et économie de la commune	Coût des animations	Département (fond animation agricole)	passion : mois d'août	Nombre d'agriculteurs présents Nombre de personnes dans le marché Notoriété du marché Enquête de satisfaction sur la qualité des animations
C.5	Mettre en avant les produits locaux, de producteurs et labelisés sur les marchés forains		Chambre d'Agriculture	- Commune - Département	 - Amélioration de la visibilité des producteurs et labels (Agri bio, 100% La Réunion, HVE,) sur les marchés grâce à des pancartes, - Développement d'un système d'identification des producteurs - Contribuer à la dynamisation des marchés forains 	Équipe Chambre d'Agriculture (Département production végétale et service Communication) Intervention et participation des autres partenaires		Privé et/ou Cofinancement fonds publics selon les cadres et budgets en vigueur	(6 ans)	Nombre d'équipements marketing distribués et affichés Nombre de producteurs impliqués dans le système d'identification
D	Amélioration de l'accompagnement	des agriculteurs								
D.1	Amélioration de l'accueil et de l'orientation des exploitants agricoles	Fluidifier les démarches administratives Faciliter le recours aux aides disponibles et la mise en lien avec les partenaires Renforcer la proximité		acteurs du monde agricole	En s'inspirant de retours d'expériences d'autres territoires : - Renforcer la mise en lien des agriculteurs avec les partenaires clés : CA, SAFER, Département, Renforcer l'accompagnement au montage de dossier (ex : permis de construire)	Service ruralité et développement des hauts de la Commune	Frais du personnel		(6 ans)	nombre d'agriculteurs reçus enquêtes de satisfaction Nombre de dossiers accompagnés Permis,)
D.2	Organisation de rencontres thématiques régulières entre agriculteurs et partenaires		d'Agriculture / Commune	- Association - Groupement d'agriculteurs - MFR	En s'inspirant de retours d'expériences d'autres territoires : - Recenser les besoins des agriculteurs - Organiser des rencontres régulières entre agriculteurs et partenaires sur des thèmes proposés par les agriculteurs, sur les evolutions réglementaires (notament concernant le périmètre de protection de la ressource en eau) et sur l'avancée des actions de la charte - Diffuser l'information sur l'actualité agricole (nouvelles réglementations, aides, procédures, etc.)	Mise à disposition d'une salle par la commune si nécessaire Organisation de réunions ou de visites sur le terrain équipe Chambre (Responsable de zone, conseillers agricoles) et Commune	intervenants de la CA et de la Commune - Coût de la prestation	Cofinancement fonds publics selon les	(6 ans)	Nombre de réunions réalisées Nombre d'agriculteurs participants Nombre de partenaires participants Nombre de compte rendu